

Mémoire au Comité Spécial sur la réforme électorale
Rapport de consultation - Assemblée citoyenne sur la réforme électorale
Organisée par l'Association libérale fédérale de Longueuil Saint-Hubert
Le 8 septembre 2016

1. Description de l'activité

L'Association libérale fédérale de Longueuil Saint-Hubert a tenu un dialogue communautaire le 8 septembre 2016 à 19h au 911 Boul. Rolland-Therrien à Longueuil. La rencontre était facilitée par un facilitateur indépendant. Entre 30 et 40 personnes ont participé à l'activité.

Trois présentations ont été effectuées pour positionner la discussion:

- Sherry Romanado, députée de Longueuil – Charles-Lemoyne et membre du Comité spécial de la Chambre des Communes a parlé de son implication au Comité
- Sylvie Cantin, responsable des politiques pour l'Association libérale fédérale de Longueuil – Saint-Hubert a présenté les différents modes de scrutins proposés par le gouvernement
- Michel Venne, fondateur et directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, qui travaille activement depuis plusieurs années à encourager la participation citoyenne à la vie politique, en particulier la participation des jeunes, a expliqué les positions de l'INM en ce sens.

Quatre blocs de discussions en petits groupes ont suivi sur les 4 modes de scrutin proposés dans le document de consultation du gouvernement soient :

1. Système actuel (pluralitaire)
2. Scrutin majoritaire – Vote préférentiel
3. Représentation proportionnelle
4. Système mixte

Pour chaque bloc de discussion, la discussion était basée sur les questions suivantes qui sont directement reliées aux principes directeurs de la réforme.

Comment ce système

- tient compte de la volonté démocratique des Canadiens?
- amène les Canadiens à s'intéresser à la vie démocratique?
- favorise la compréhension et l'inclusion de tous?
- favorise le lien entre les élus et les citoyens?
- fait en sorte que les Canadiens ont confiance dans les résultats électoraux?

Après chaque bloc de discussion, les idées étaient partagées avec toute la salle. Les participants ont exprimé leur préférence de façon individuelle, à deux occasions pendant la rencontre – avant et après les discussions de groupe.

2. Résultat du dialogue

Conclusion globale

Les citoyens sont en général très peu informés des lacunes du système actuel et des modes de scrutin alternatifs. Il faut mieux informer les citoyens sur cet enjeu et en particulier viser à ce qu'une formation sur le système politique fasse partie de l'éducation des jeunes.

Les perspectives étaient très partagées sur les différents modes de scrutin. Chacun a des avantages et des inconvénients. Et chacun était le système préféré d'une partie des participants avec une légère préférence pour un système mixte qui inclut une composante du système actuel et une composante de proportionnelle.

Plusieurs préoccupations ont été exprimées sur le vote obligatoire, le vote à 16 ans et le vote électronique. La majorité des participants n'appuyaient pas ces initiatives.

Sommaire par mode de scrutin

Système actuel

Parmi les avantages du système actuel, les participants ont noté qu'il évite les partis extrémistes; qu'il apporte une certaine stabilité; et ils apprécient le lien avec le député.

Les participants réalisent que le système a des lacunes – les nuances apportées par les petits partis ne sont pas reflétées; la participation au vote est faible; et le fait qu'il existe plusieurs partis est un enjeu qui fait que c'est difficile pour un candidat d'avoir la majorité.

Le financement des partis politiques est un enjeu. Plusieurs personnes souhaitent qu'un financement public redevienne une priorité – par exemple \$1 par vote.

Le système actuel est difficile à comprendre pour les immigrants.

Scrutin majoritaire – Vote préférentiel

Plusieurs participants aimaient le vote préférentiel même si peu d'avantages ont été notés. Certaines personnes trouvent que c'est mieux que le système actuel parce que chaque vote compte.

Les préoccupations étaient diverses : ce système n'augmenterait pas la participation au vote; il favoriserait les partis du Centre comme 2^{me} choix; il y aurait quand même des distortions et différences entre les pourcentages des premier choix des citoyens et les pourcentages des

députés; le gagnant pourrait être le 1^{er} choix de peu de gens; et ça pourrait créer différentes classes d'élus selon les proportions qu'ils ont obtenus.

Un certain nombre de participants préféreraient un scrutin à deux tours.

Représentation proportionnelle

L'avantage de la Représentation proportionnelle est sa simplicité et d'imposer une inclusion et une représentativité parmi les candidats et au Parlement.

Certaines personnes préféraient des listes fermées et que les partis choisissent les candidats.

Parmi les préoccupations, les gens ont noté que ça amènerait des gouvernements minoritaires ou de coalition, qu'il y aurait plus d'incertitude et des jeux de coulisses. Au Parlement il y aurait une meilleure représentation mais la population n'aurait pas accès aux jeux de coulisses et plusieurs avaient des craintes.

Certaines personnes ont aussi souligné qu'avec des circonscriptions plus grosses (à plusieurs députés) il y aurait moins de liens directs entre les élus et les citoyens.

Système mixte

Le système mixte était vu par plusieurs comme un bon compromis.

Une préoccupation est qu'il y aurait deux catégories de députés – les élus et les nommés par les partis. Une suggestion intéressante a été mentionnée. Au lieu que les partis définissent les listes de candidats pour la composante proportionnelle, ça pourrait être les candidats défaits dans la composante SMUT qui forment ces listes avec, en priorité, ceux qui ont obtenu le plus de vote.

Vote obligatoire

Une majorité était contre le vote obligatoire. Une préoccupation était que ça brime les libertés individuelles. Les participants préfèrent qu'on mette l'accent sur mieux conscientiser la population sur l'importance du vote et notre devoir de citoyen.

Vote à 16 ans

Une majorité était contre le vote à 16 ans. Ceux qui l'appuyait pensait qu'il devait y avoir une éducation / formation solide offerte avant cet âge. Plusieurs pensaient qu'à 16 ans les jeunes ne sont pas prêts pour cette responsabilité et certains craignaient que la formation offerte en

milieu scolaire ne soit biaisée. Certains pensaient aussi qu'il y avait un risque d'avoir plusieurs promesses absurdes pour attirer les jeunes.

Vote en ligne

Pour le vote en ligne, les perspectives étaient très variées. Environ la moitié était pour à cause des avantages de compilation. Certains ont suggéré de conserver les preuves papier au moins au début. L'autre moitié était contre surtout parce que c'est considéré trop risqué – pas d'assurance des résultats et risque à la confidentialité.

Sommaire des préférences individuelles

Pendant la rencontre, nous avons demandé aux participants de noter leurs préférences individuelles avant et après le dialogue. Voici un tableau des résultats.

Thème	Avant le dialogue	Après le Dialogue
Systeme actuel (pluralitaire)	5	6
Vote Préférentiel	8	6
Systeme Proportionnel	5	4
Systeme mixte	7	9
Autre	3	2

Nous notons une légère modification des préférences quant aux modes de scrutin. Le système mixte a vu une légère hausse et le vote préférentiel une légère baisse. Au final, le système mixte a obtenu le plus de vote mais avec une faible marge.

Thème	Avant le dialogue		Après le dialogue	
	Oui	Non	Oui	Non
Vote obligatoire	9	14	7	20
Vote à 16 ans	9	14	8	17

Quant au vote obligatoire et au vote à 16 ans, dans les deux cas, le « Non » était plus fort après le dialogue.

3. Recommandations

Nous présentons ici les recommandations de l'Association libérale fédérale de Longueuil – Saint-Hubert suite à l'Assemblée citoyenne. Ces recommandations n'ont pas été discutées à la rencontre mais sont le fruit de notre réflexion suite à l'évènement.

1. Nous sommes inquiets de l'absence de connaissance des citoyens sur le système actuel et sur la politique en générale. Nous recommandons que le gouvernement se penche sur cet enjeu parce que c'est la base pour pouvoir changer le système.
2. La stabilité du système électoral est importante pour les citoyens. Les citoyens souhaitent une transition qui assure la stabilité. Nous croyons que les citoyens sont prêts à accepter un délai dans la promesse de changer le système électoral pour l'élection de 2019 jusqu'à l'élection de 2024. Nous recommandons de procéder sans empressement. Nous recommandons également d'allouer suffisamment de temps pour bien informer les citoyens sur le nouveau système avant qu'il soit mis en œuvre.
3. La consultation actuelle focusait sur les principes directeurs et les grandes lignes des systèmes possibles. Nous recommandons d'encourager des dialogues aux différentes étapes du changement. En particulier, nous recommandons que des dialogues soient tenus sur le système spécifique que le Comité recommandera pour pouvoir influencer le projet de loi.
4. Nous observons que la culture politique au Canada et les échanges parmi les députés sont basés en grande partie sur l'opposition et la confrontation. Le gouvernement Libéral a initié un changement de culture pour aller vers une culture de coopération et de collaboration. Nous croyons que ce changement de culture est essentiel pour la mise en œuvre d'une réforme électorale efficace. Mais un changement de culture est beaucoup plus difficile et prend beaucoup plus de temps qu'un simple changement de système. Dans le cas de la réforme électorale, nous recommandons de reconnaître l'ampleur du changement de culture tant chez les députés, que les citoyens, que les parties prenantes, que les médias, et de prendre les mesures nécessaires pour mener une réforme efficace dans un contexte de changement de culture.